

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mercredi 13 février 2019

Cabinet du directeur général – Communication

Contact presse :

04 27 86 55 55 - ars-ara-presse@ars.sante.fr



Le projet de santé Tarentaise-Arlyère

Depuis 2014, l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes a investi 37 millions d'euros pour consolider l'offre en santé sur ce territoire.

Depuis 2014, l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes s'est fortement engagée dans le projet de santé Tarentaise Arlyère pour consolider l'offre en santé que ce soit dans les communes de la vallée : Albertville, Moûtiers, Bourg-Saint-Maurice, ou dans les différentes stations de montagne.

Alors que le projet médical du Centre hospitalier Albertville-Moûtiers – CHAM vient d'être adopté par le conseil de surveillance de l'établissement, l'ARS dresse un bilan des principales actions menées avec les acteurs du territoire depuis 4 ans.

Elle confirme également ce jour au CHAM une aide de 15 millions d'euros allouée sur 5 ans pour soutenir l'investissement dans le cadre de son projet médical.

LE PROJET DE SANTE ARLYERE

L'objectif du projet de santé Tarentaise-Arlyère arrêté en 2014 était de répondre à des besoins en santé très différents, exprimés par deux populations distinctes : les résidents et la population saisonnière. L'organisation devait ainsi tenir compte des variations considérables d'activité liées à la saisonnalité et en même temps le vieillissement de la population, la perte d'autonomie liée à l'âge ou au handicap, et l'accroissement des maladies chroniques qui nécessitent un accompagnement pluri professionnel et continu.

LES INVESTISSEMENTS ENGAGES POUR SOUTENIR LES CENTRES HOSPITALIERS

Depuis 2014, l'ARS a octroyé **18 millions d'euros** pour permettre des investissements conséquents dans les CH d'Albertville-Moûtiers et de Bourg-Saint-Maurice.

Au CH d'Albertville-Moûtiers

L'investissement a permis de réhabiliter et construire sur le site d'Albertville : *le service des urgences / l'unité d'hospitalisation de courte durée / une partie du service de chirurgie / l'hélistation / la pharmacie.*

Au CH de Bourg-Saint-Maurice

Un investissement a permis de moderniser : *le service de chirurgie / le service de stérilisation / l'accueil de partenaires du centre hospitalier : le service de psychiatrie, la maison de santé pluriprofessionnelle, le laboratoire d'analyse médicale.*

DES TRANSPORTS SANITAIRES RENFORCÉS

Un SMUR 24h/24 à Moûtiers

Pour sécuriser la **prise en charge des soins urgents** sur le bassin de Moûtiers, l'ARS a demandé qu'un Service mobile d'urgence et de réanimation – SMUR soit maintenu 24h/24 sur le site de Moûtiers.

18 M€

VERSES PAR L'ARS
ENTRE 2014 ET 2018
POUR SOUTENIR
LES INVESTISSEMENTS
DES CH D'ALBERTVILLE-
MOÛTIERS ET DE BOURG-
SAINT-AURICE

Hélistation mise en service en 2018

Parallèlement, la mise en service de l'hélistation du site d'Albertville début 2018 (dont le coût de 2 M€ a été entièrement pris en charge par l'ARS – inclus dans les 18 M€), permet aux hélicoptères transportant des patients d'atterrir directement sur le toit de l'hôpital pour une prise en charge plus rapide.

Consolidation de l'organisation des transports sanitaires sur le département

- Un coordonnateur ambulancier, positionné auprès du SAMU-Centre 15, peut désormais mobiliser le réseau des transporteurs sanitaires afin de déclencher une ambulance dans la zone la plus proche possible du patient.
- En période hivernale, une ambulance est gardée disponible sur le secteur de Moûtiers afin d'apporter la réponse nécessaire au surcroît d'activité liée à la présence de touristes.

4 M€

VERSES PAR L'ARS
POUR RENFORCER LA
MEDECINE DE PREMIER
RECOURS, EN STATION
DE MONTAGNE ET
DANS LA VALLEE.

UNE MÉDECINE DE PREMIER RECOURS RENFORCÉE, EN VALLÉE ET EN STATION

En 2014, l'ARS s'était engagée à mener une action vigoureuse pour soutenir et labelliser les cabinets de montagne et à accompagner le regroupement des médecins en maisons de santé pluri professionnelles.

14 cabinets de montagne labellisés, un chiffre qui a doublé en 4 ans

620 000 € versés par l'ARS

Alors que 7 cabinets de montagne étaient labellisés en 2014, ils sont **aujourd'hui 14 à être constitués et labellisés**. Grâce à un soutien financier de l'ARS, ces cabinets sont aujourd'hui équipés de matériels constituant un plateau technique nécessaire pour prendre en charge des soins de traumatologie (radiologie) et des soins urgents.

Aujourd'hui, 95 % de la traumatologie du ski est traitée par les médecins présents dans les cabinets de montagne de ces stations.

8 maisons de santé pluri professionnelles (MSP) en activité

400 000 € versés par l'ARS

Aujourd'hui, **8 maisons** de santé pluri-professionnelles sont en activité en Tarentaise-Arlyère et dans lesquelles **100 professionnels** de santé exercent.

L'ARS a accompagné financièrement chacune de ces structures à hauteur 50 000 €.

Le centre d'accueil médical de Moûtiers

2,7 M€ versés par l'ARS en 3 ans

En 2015, un centre d'accueil médical (CAM) ouvrait sur le site de Moûtiers. Il prend en charge tous les patients qui se présentent sans rendez-vous et leur évite ainsi de se rendre dans un service d'urgence. L'ARS accompagne financièrement le **fonctionnement** du CAM.

44 médecins correspondants du SAMU pour prendre en charge des soins urgents

18 000 € par cabinet versés par l'ARS.

Alors que 26 médecins généralistes étaient correspondants du SAMU (MCS) en 2014, ils sont aujourd'hui **44 MCS**, engagés pour prendre en charge les patients en urgence, en « avant-coureur » des services mobiles de soins urgents et de réanimation. Dotés de matériel médical spécifique, ils sont formés par les équipes du SAMU, le tout entièrement financé par l'ARS.

UN CONTRAT LOCAL DE SANTE QUI VIENT COMPLETER LE PROJET TARENTEISE

Fin 2018, un contrat local de santé était adopté et signé pour 3 ans entre le directeur général de l'ARS et le Président de l'Assemblée du Pays Tarentaise-Vanoise.

Ce contrat a été élaboré en pleine cohérence avec le projet de santé Tarentaise Arlysère. Se basant sur le même diagnostic, il couvre de larges champs d'actions ([Communiqué ARS du 7/12/18](#)).

Ce contrat est déployé en lien étroit avec l'ARS qui co-finance son animation.

L'ARS participe également au financement de plusieurs actions prévues dans ce contrat.

LE PROJET MEDICAL DU CHAM SOUTENU PAR L'ARS AUVERGNE-RHONE-ALPES

En mai 2018, le directeur général de l'ARS annonçait la mise en place d'une direction commune entre le CH Métropole Savoie et le CH Albertville Moûtiers.

Cette décision devant permettre au CHAM de renforcer son projet médical dans le cadre du groupement hospitalier de territoire (GHT) Savoie-Belley ([Communiqué 30/05/18](#)) en s'appuyant particulièrement sur le dynamisme du CH Métropole Savoie.

Un projet médical présenté ambitieux

Après un important travail de 8 mois mené par la nouvelle gouvernance, le projet médical présenté ce jour au Conseil de surveillance du CHAM est un projet ambitieux. Tout en prenant bien en compte le caractère bi-sites de l'établissement, il s'inscrit pleinement dans le cadre du groupement de territoire avec un réel lien entre le CH Métropole Savoie et le CH de Bourg Saint Maurice.

Dans ce projet médical, d'importantes opérations de travaux y sont inscrites. Elles bénéficieront d'un accompagnement significatif de l'ARS, annoncé ce jour par le Dr Jean-Yves Grall lors du Conseil de surveillance :

Sur le site de Moûtiers

- La réhabilitation de toute la partie hospitalière (20 lits de médecine, 40 lits de soins de suite et de réadaptation, centre d'accueil médical, consultations avancées auquel s'ajoute le renouvellement du scanner)
11, 5 M€ d'investissement dont **6 M€ financés par l'ARS.**
- La reconstruction de l'EHPAD, co-financée par le Conseil départemental de la Savoie
19,1 M€ d'investissement dont **4 M€ financés par l'ARS**

Sur le site d'Albertville

- La reconstruction de l'EHPAD, co-financée par le Conseil départemental de la Savoie
18,4 M€ d'investissement dont **4 M€ financés par l'ARS**
- S'ajoutent à cela des opérations diverses de rénovation, accueil de médecine du sport, etc. bénéficiant d'une aide de **1 M€ de l'ARS.**

Pour l'ensemble du projet médical aujourd'hui arrêté, ce sont 15 millions d'euros qui sont apportés par l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes pour 2018 à 2022.

AIDE DE L'ARS POUR LA SANTÉ DE LA POPULATION DU TERRITOIRE

L'apport financier de l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes pour les opérations d'investissements et de fonctionnement du projet de santé Tarentaise Arlysère s'élève ainsi aujourd'hui à **37 millions d'euros.**

15 M€

VERSES PAR L'ARS
D'ICI 2022 POUR
ACCOMPAGNER LES
INVESTISSEMENTS PREVUS
DANS LE PROJET MEDICAL
DU CH ALBERTVILLE-
MOÛTIERS.